

N/REF : 7/05/2025 16H47 C:000053 I:02648  
V/REF : AC/C18986  
V/Email reçu le Mercredi 07/05/2025 à 16H47

**AIGUILLON CONSTRUCTION**  
**SA HLM**  
**60 Avenue du Canada**  
**CS50147**  
**35201 RENNES CEDEX 2**

V/REF.IMM. EQR  
**IMMEUBLE** : EQUATORIA -EQR  
2, AV. JACQUELINE DE ROMILLY  
.  
35000 RENNES

Rennes, le 03 Juillet 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean  
**LOCALISATION** : ALLEE 2 ROMILLY - MME CHAPELAIN 06 63 37 23 48 (LOGT SINISTRÉ)  
5E ÉTAGE - PORTE B53  
--

**MOTIF** : LOGT DU DESSUS M. CRAMBERT 06 71 46 41 05  
LOGEMENT N° 115673, PORTE N°B63, 6° ÉTAGE, TYPE 2  
: LOGT 53: AURÉOLE AU PLAFOND DE LA CUISINE AU NIVEAU DE L'ÉVIER  
LOGT 63: AURÉOLE AU PLAFOND DE LA CHAMBRE  
SI FUITE SOUS ÉVIER PRÉVOIR LES RÉPARATIONS DIRECTEMENT

**Donneur d'ordre** : Mme S ALI MOHAMED

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 14/05  
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL  
TENTATIVE DE CONTRÔLE CHEZ MME CHAPLAIN  
CONSTAT : MME CHAPLAIN EST ABSENTE  
RECHERCHE DE FUITE CHEZ MR CRAMBERT  
CONSTAT : PAS DE FUITE CONSTATÉE AU VIDAGE ET SIPHON DE L'EVIER  
RÉSEAU NON BOUCHÉ  
TEST AU MANOMETRE EAU FROIDE  
CONSTAT : EAU FROIDE VANNE FERMÉE INTÉRIEURE AU COMPTEUR FERMÉ PAS DE FUITE  
TEST AU MANOMETRE EAU CHAUDE  
CONSTAT : PAS DE FUITE  
CONTRÔLE ÉTAGE SUPÉRIEUR (7EME)  
CONSTAT : PAS DE FUITE  
CONTRÔLE DE LA SALLE DE BAIN  
CONSTAT : PAS DE FUITE  
PRÉCONISATION : PRÉVOIR UNE NOUVELLE INTERVENTION AVEC L'APPARTEMENT AU 5EME ÉTAGE ET LES 2 VOISINS POUR OUVERTURE DE LA GAINTE TECHNIQUE AVEC TRAPPE  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 27/05  
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL  
MALGRÉ LA PRISE DE RDV, LOCATAIRES ABSENTES  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 25/06  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATÉRIEL  
RECHERCHE DE FUITE DANS LOGEMENT 53  
CONTROLE DE TOUTES LES INSTALLATIONS SANITAIRES  
CONSTAT : PAS DE TRACE DE FUITE, PAS DE DÉGATS  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

**OBSERVATIONS** : CL LCOMPTER Email envoyé le 02/07/25 a 12H41 salimohamed@aiguillon.com

2306: MSG REP MME CHAPELAIN  
1606: MSG REP MME CHAPELAIN  
2705: MSG REP

--  
AT LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 27/05/25 A 16H04 MME S ALI MOHAMED

AT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 14/05/25 A 15H31 MME S ALI MOHAMED

1405 : BONJOUR, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES COORDONÉES DES VOISINS DE  
MME CHAPELAIN. DANS L'ATTENTE. CORDIALEMENT,  
SUITE A DONNER : OUI. LE 27/05/2025 A 08:13

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 02/07/25 A 12:39 MME S ALI MOHAMED

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie  
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,  
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si  
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de  
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule  
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |               |
|--------------------------|------------------------------------------|------|---------|---------------|
| 1,00                     | DEP002-Absence Locataire le 27/05        | 2    | 20,00   | 20,00         |
| 1,00                     | PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP | 3    | 170,00  | 170,00        |
| TOTAL H.T. ....          |                                          |      |         | 190,00        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                          |      |         | 19,00         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                          |      |         | <b>209,00</b> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.